

LES CRITERES D'ATTRIBUTION

Bourses d'honneur de dernière année de Thèse

1. 10 bourses d'une valeur de 10 000 € chacune seront décernées à 10 jeunes femmes scientifiques en dernière année de thèse afin de leur permettre de se faire connaître et de préparer leurs carrières scientifiques post-doctorat. Les bourses doivent être exclusivement consacrées à la valorisation de la recherche de la doctorante et ne doivent en aucun cas se substituer aux responsabilités du laboratoire vis-à-vis de ses chercheuses. La thèse doit porter sur une des disciplines des Sciences du vivant (telle que biologie, biochimie, biophysique, génétique, physiologique, neurosciences, biotechnologies, écologie et éthologie). Les bourses sont non reconductibles et peuvent être cumulables avec d'autres allocations de recherche.
2. Conditions générales d'attribution :
 - être âgée au maximum de 30 ans, les personnes nées avant le 1^{er} avril 1980 ne seront pas admises. L'âge maximum des femmes ayant un ou des enfants sera d'une année en plus par enfant.
 - de toute nationalité,
 - être inscrite en avant-dernière année de thèse dans une école doctorante française au moment de la candidature et dans un laboratoire de recherche en France. (Les bourses seront attribuées en octobre-novembre de la dernière année de thèse).
3. Critères de sélection :
 - excellence du dossier universitaire
 - qualité scientifique du projet de recherche : pertinence, originalité, utilité, innovation porteuse
 - projets d'utilisation de la bourse
 - enthousiasme pour les sciences
4. Les candidatures doivent être soumises sur les formulaire officiels disponibles sur le site internet www.femmescience.fr à partir du 15 janvier 2010, et les dossiers complets devront être renvoyés par courrier en double exemplaire à l'adresse suivante : « Commission nationale française pour l'UNESCO » Bourses L'OREAL France – UNESCO, 57 Bd des Invalides, 75700 PARIS 07 SP.
5. Les documents suivants doivent composer le dossier de candidature :
 - formulaire de candidature téléchargeable sur le site www.femmescience.fr
 - curriculum vitae
 - copies des diplômes obtenus à partir de la licence
 - deux pages et demie avec une description détaillant :
 1. Les travaux de recherche en cours (une page) et la date de soutenance de la thèse envisagée
 2. Le projet d'utilisation de la bourse motivant la candidature avec quelques indications budgétaires (une demi-page)
 3. La façon d'envisager l'après-thèse : projet et motivation (une demi-page)
 4. Une vulgarisation du travail de thèse, (sujet, utilité...) qui s'adresse aux non-scientifiques (un paragraphe de moins de dix lignes)
 - lettres de recommandations du directeur de recherche et/ou du directeur de l'institution scientifique où la thèse est réalisée
 - une liste de publications, s'il y a lieu et des copies des publications significatives.
6. Chaque formulaire de candidature devra être signé par le directeur de thèse ou par le directeur de l'unité au sein de laquelle est effectuée la recherche.
7. Date limite de dépôt des candidatures : le 15 avril 2010.
8. Les candidatures incomplètes ou soumises après la date due ne seront pas prises en considération.
9. Les bénéficiaires des Bourses s'engagent à fournir un compte-rendu de l'utilisation de la Bourse 1 mois avant le passage de la thèse à l'adresse « commissionfrance.unesco@diplomatie.gouv.fr », à promouvoir la science auprès des jeunes pendant une demi-journée (avant le passage de la thèse).
10. Les boursières accepteront de mentionner la Bourse dans les communications qui en résulteront ainsi que d'être photographiées, filmées et interviewées pour des objectifs non commerciaux et liés à la communication du programme « Pour les Femmes et la Science ». Ces photos, vidéos et textes pourront être utilisés à des fins de publications écrites et audiovisuelles, permettant une diffusion aux médias français et internationaux.
11. Après le dépôt des candidatures et jusqu'à la fin de la thèse, il conviendra de notifier tout changement du lieu d'emploi ou de recherche ou abandon du projet scientifique, en écrivant à la même adresse que celle de l'envoi du dossier de candidature.
12. Pour toute information qui serait utile au sujet des Bourses, écrire à : commissionfrance.unesco@diplomatie.gouv.fr.
13. Les résultats seront communiqués par téléphone et par courriel aux 10 lauréates.